

146 - Henri Vanderhaert

Copie.

Annexe N^o 146

①

à M^r le Ministre de l'Intérieur

Monsieur le Ministre,

Le Soussigné ose prendre la respectueuse liberté de vous entretenir un instant des intérêts des enfants de M^r Vanderhaert (Henri-Arme Victor), si cruellement frappés par la mort de leur père.

M^r Vanderhaert était depuis longtemps chargé par le Gouvernement de l'exécution des portraits en pied de Leur Majestés la Reine et la Reine des Belges; malheureusement, la longue & cruelle maladie qui l'a conduit au tombeau ne lui a point permis d'achever une œuvre d'une si haute importance. Cependant, il s'est livré à des études qui ont dû lui coûter beaucoup de peine et de dépenses, ainsi que la peinture des esquisses qui ont été trouvées dans son portefeuille. Les frais pour la confection des draps, la préparation de la toile et les études sont estimés 1500 francs. Les esquisses se trouvent ci-jointes.

M^r Vanderhaert a dessiné un tableau représentant Les trois enfants et peut depuis quelques années. C'est la seule composition que ce maître ait léguée à la postérité et à plus d'un titre, elle est digne de figurer dans un musée public.

Le Soussigné vous prie, Monsieur le Ministre, de faire l'acquisition de cette production, ~~conservée~~ et d'en doter un des musées du royaume. Ils la céderont au prix de 4000 francs, y compris les frais dont il est fait mention ci-dessus.

Ils espèrent d'autant plus, M^{le} M^r, que vous accueillerez favorablement leur demande proportion que M^r Vanderhaert n'a point laissé de fortune et que la position de ses enfants est digne d'intérêt.

Veuillez agréer, M^{le} M^r, l'assurance de la haute considération de vos très humbles serviteurs.

Le père et tuteur des enfants Vanderhaert.
Signé N. D. Huysser - J. Van Roost
tuteurs.

Paris, 229 9^{bre} 1846.

41 rue de la Femme - Station du Nord
229 9^{bre} 1846

N^o 10176. de Départ, 18^{me} Série.

MINISTÈRE
DE
L'INTÉRIEUR.

5^e
DIVISION.

N^o 3893.

N. B. On est prié de rappeler, dans la
réponse, le chiffre de la Division,
ainsi que le N^o de l'enregistrement.

1 ANNEXE

Bruxelles, le 29 Mars 1846

N^o 146

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous
communiquer, pour avis, la lettre
ci-jointe des tuteurs & subrogé-tuteurs
des enfants de feu Van der Haert;
l'objet de cette requête, datée du
29 Novembre dernier, est une pro-
position de vendre au gouvernement
pour le musée de l'Etat, un
tableau déposé par le Directeur
de l'Académie Royale des
Beaux-Arts de Gand.

Agreez, Messieurs, l'assurance
de ma considération très-distinguée.

Le Ministre de l'Intérieur,
Ch. de Laros.

A la Commission Administrative du
Musée royal de peinture & de sculpture
de Belgique.

Messieurs, j'ai l'honneur de vous adresser ci-joint le rapport que vous m'avez demandé.

Musée royal

de

Peinture

et de

Sculpture

N^o 146. *ly.*

S'Armene.

Brunella. le 2 Avril 1847

à M^{re} le Ministre de l'Intérieur

M^{re} M.

Par votre lettre du 29
Mars 1847, N^o 3893,
vous avez bien voulu nous
conulter sur l'opportu-
nité d'acquies pour le
Musée de l'Etat, un tableau
de famille délaissé par feu Henri
Vander Haecht, Directeur de
l'Académie royale des
Beaux-Arts de Gand.

Quelque soit notre désir
d'être utile aux ^{enfants} famille de
cet artiste, il nous est ^{me} ~~pres~~
impossible cependant de vous
proposer l'achat d'un
tableau précie parce que
le sujet qui il représente
ne semble pas destiné
à figurer dans les Sa-
leries d'un Musée National.

En vous exprimant

les regrets que nous éprou-
vons de ne pouvoir répon-
dre plus favorablement aux
intérêts des enfants de Nam des
Plaets nous croyons devoir
les recommander tout
particulièrement à la
Solicitude de Votre

Aggr. M. com.

Le Président.

Le Secrétaire
V. H.

J. H. H.